

Temps de l'État, temps des hommes : l'État redevable des événements du passé

■ Comme l'observait Alexis de Tocqueville dans *De la Démocratie en Amérique*, il n'est pas de société politique qui ne doive sa cohésion à l'existence d'un certain nombre de croyances dogmatiques, c'est-à-dire de représentations communes et indiscutables sur les modalités du vivre ensemble : « pour qu'il y ait société, et à plus forte raison pour que cette société prospère, il faut [...] que tous les esprits des citoyens soient tenus ensemble par quelques idées principales ». Dans la dimension holiste du contrat social que l'on voit ici se profiler, la survie de la communauté politique impose à l'individu une certaine part de servitude de l'esprit. L'acceptation sans discussion d'une mémoire officielle serait donc au cœur du processus de socialisation politique. Dans les sociétés qu'a déchirées la guerre civile, la réconciliation des bourreaux et des

victimes passe souvent par l'amnistie, l'oubli ou le pardon. On observe à l'échelle internationale des procédés comparables, qui permettent aux anciens belligérants de renouer des relations diplomatiques minimales. Mais peut-on parler d'un ordre politique légitime quand le bricolage de la mémoire officielle fait taire les voix de ceux qui n'ont pas

Peut-on parler d'un ordre politique légitime quand le bricolage de la mémoire officielle fait taire les voix de ceux qui n'ont pas obtenu réparation et qui réclament justice ?

obtenu réparation et qui réclament justice ? Pourtant, peut-on sans danger mettre en débat les consensus fragiles et les non-dits sur lesquels se fondent bien des sociétés ? Jusqu'à quel point l'État – mais qui est l'État ? – doit-il s'excuser pour les événements du passé ? Un système de gouvernance véritablement démocratique peut-il se fonder sur un optimum, désirable pour le groupe mais injuste pour certains ? L'ordre juste incarné par l'État ne serait-il en dernière analyse que pure représentation ? Les exemples cambodgien et espagnol ici retenus viennent illustrer toute la complexité de l'articulation entre le temps de l'État, le temps de la justice et le temps des hommes. Dans un contexte où l'existence de justice est de plus en plus forte, ces exemples nous amènent à questionner la possibilité d'un État redevable de tout, dans tous les domaines. ■



Le procès des dirigeants khmers rouges : choisir entre paix et justice ?

François Ponchaud

Les principaux dirigeants du Kampuchéa Démocratique – Pol Pot et Ieng Sary – ont été jugés en 1979 par les Vietnamiens et leurs alliés communistes. Dans un contexte de guerre froide, la communauté internationale n'avait pas reconnu le verdict de cette « justice expéditive des vainqueurs » : on craignait que cela ne vienne cautionner l'hégémonie soviétique en Asie du Sud-Est. Trente ans après la prise du pouvoir par les Khmers rouges, le gouvernement de Hun Sen doit aujourd'hui négocier la tenue d'un tribunal mixte où siègeront des juges nationaux et internationaux. Si la rhétorique du gouvernement cambodgien affiche une certaine volonté de voir comparaître les responsables du génocide, l'exécutif traîne des pieds. Son refus de relever la quote-part du pays pour l'administration du tribunal au-delà de 1,5 millions de dollars est assez révélateur.

À vrai dire, on retrouve, à tous les échelons de l'administration cambodgienne, des acteurs significatifs du génocide. Nombre de responsables ont été promus à des postes importants : Y Cheang est aujourd'hui gouverneur de Pailin, avec le fils de Ieng Sary comme adjoint ; Kè Pauk, adjoint de Ta Mok, et responsable de l'assassinat de plusieurs dizaines – voire centaines – de mil-

liers de personnes, a été promu général ; Ku Kim a connu une ascension comparable au sein des armées cambodgiennes. Beaucoup de responsables sont également présents à des postes moins importants : chefs de villages, maires, chefs de districts. Dans les campagnes, les anciens bourreaux locaux continuent à vivre au sein de leurs communautés. Notons que plus de 60 % de la population cambodgienne actuelle est née après le régime des Khmers rouges : la vitalité démographique du pays est propice à l'oubli. Notons aussi que l'amnistie, accompagnée de la nomination d'anciens responsables au sein des armées ou à la tête de provinces, est un mode traditionnel de résolution des conflits armés qui s'est manifesté à différents moments de l'histoire du peuple khmer. Ainsi, de nombreux crimes – parfois récents – , dont les auteurs sont pourtant connus, restent « non élucidés ». Tout se passe comme si les autorités cambodgiennes attendaient la mort des principaux intéressés : Pol Pot, ►►►

ON RETROUVE, À
TOUS LES ÉCHELONS
DE L'ADMINISTRATION
CAMBODGIENNE, DES
ACTEURS SIGNIFICATIFS
DU GÉNOCIDE.



Prêtre des Missions étrangères de Paris, directeur du Centre culturel catholique cambodgien de Phnom Penh, François Ponchaud vit au Cambodge depuis quarante et un ans.

►►► Kaè Pok et Ta Mok sont décédés sans avoir été inquiétés. D'autres comme Nuon Chéa et Ieng Sary sont âgés et en mauvaise santé. Certains jouissent encore des amnisties royales dispensées dans le courant des années 1990.

Rien n'a donc changé au Cambodge. Le gouvernement actuel reste un gouvernement d'inspiration communiste, dirigé par un parti unique, concentrant l'essentiel des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Et les autorités entendent garder la main mise sur le procès : la désignation des juges nationaux s'est faite en toute opacité, à la faveur de membres du parti du peuple cambodgien (PCC). La plupart des observateurs restent sceptiques sur la capacité des juges à résister aux pressions politiques et financières exercées par leur gouvernement : certains d'entre eux ont été impliqués à plusieurs reprises dans ce que la communauté internationale a pu qualifier de « parodies de justice », notamment à l'occasion du jugement de Cheam Channy, un parlementaire d'opposition condamné à sept années de prison sur d'obscurs motifs. L'exécutif a par ailleurs exercé une certaine influence sur la désignation des juges internationaux.

Se pose donc aussi la question de savoir qui va comparaître à la barre des accusés. Le gouvernement de Phnom Penh a très tôt exprimé le souhait de ne voir comparaître que Ta Mok et Duch – le responsable du centre de torture de Tuol Sleng : autrement dit, les deux seuls à ne pas s'être raliés au régime actuel. Suite à d'intenses négociations ayant abouti à l'accord de juin 2003 entre les Nations unies et le Cambodge, la liste devrait être sensiblement plus longue. L'origine même de la création de ce tribunal est un fait éminemment politique : proposée aux Nations unies en 1996 par les deux co-Premiers ministres cambodgiens d'alors, l'idée sous-jacente était d'accélérer autrement que par les armes la désintégration en cours du mouvement khmer rouge, à la faveur d'une condamnation internationale

de leurs chefs. Depuis le 9 août 1996, Ieng Sary s'étant rallié à la moitié des troupes khmères rouges, les deux co-Premiers ministres cessèrent de soutenir l'idée d'un tribunal qui risquerait de les compromettre également. Le droit appliqué sera le droit cambodgien. Il ne sera fait référence aux normes internationales qu'en cas de nécessité. Par ailleurs l'administration américaine, qui cherche à s'attirer les bonnes grâces du gouvernement cambodgien, en vue, notamment, de créer une base navale en eaux profondes à Réam, n'a pas apporté son soutien à cette instance, ce qui lui enlève toute crédibilité. De fait, mis à part le Japon et certains pays européens, rares sont les

gouvernements qui encouragent la tenue du procès. La Chine, principal soutien des Khmers rouges entre 1975 et 1991, et gros investisseur dans le Cambodge actuel, ne cache pas son opposition. La Thaïlande et le Vietnam se sont rarement exprimés sur le sujet. Et que dire du silence de l'Occident lors du déclenchement du génocide ?

La communauté internationale n'est pas exempte de toute responsabilité dans le drame cambodgien, mais qui osera l'établir ?

Pourtant, ce procès n'intéresse vraiment que les élites intellectuelles de Phnom Penh et surtout les Occidentaux. Dans le contexte actuel de pauvreté généralisée et de corruption endémique, il est à redouter qu'un procès ne vienne raviver les divisions, sans pour autant suffire à établir un État de droit. ■

SE POSE DONC
AUSSI LA QUESTION
DE SAVOIR QUI VA
COMPARAÎTRE À LA
BARRE DES ACCUSÉS.



Trente ans après la mort de Franco, Zapatero rouvre les blessures au nom de la justice

« Espagnols, Franco est mort ». En l'annonçant le 20 novembre 1975 à la télévision espagnole, Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement, était au bord des larmes. Aujourd'hui, un bambin d'une école madrilène affirme à la radio que Franco était un chanteur ! Mais contre l'oubli du passé, le socialiste Zapatero rouvre les blessures au nom de la justice et de la « mémoire historique ».

Christian Galloy

« **F**ranco était un homme qui découvrit la France et la monnaie s'appela le franc » affirme un autre écolier au micro de la radio Cadena Ser. Trois années de guerre civile et trente autres de dictature, la dernière d'Europe occidentale, ne perturbent pas, dans une démocratie d'à peine trente ans, les Ibères en culottes courtes passionnés de jeux vidéo. Quand ils avaient leur âge, leurs grands-parents apprenaient par cœur dans les manuels scolaires cette description du « généralissime » Franco : « Militaire d'une histoire très brillante, paré des excellentes vertus de la race, notre Caudillo [chef] fut un don de la providence pour unir toutes les volontés et conduire la patrie de triomphe en triomphe, la sauvant des griffes du marxisme pour la

« COMMENT EST-CE
POSSIBLE QUE J'EN
SACHE PLUS SUR
PINOCHET QUE SUR
FRANCO ? »

mettre sur le chemin de sa grandeur future. » « Comment est-ce possible que j'en sache plus sur Pinochet que sur Franco ? » se demande la jeune cinéaste Sandra Ruesga. Sa génération, les actuels 20-30 ans, sait au moins qu'exista le général-dictateur Francisco Franco, fossoyeur de la II^e République et de la gauche lors du conflit fratricide de 1936-1939. Amnesty International s'étonne et s'inquiète de « l'exception espagnole », du « silence » et de « l'impunité » dont jouissent toujours, à ses yeux, les crimes de la dictature franquiste. D'autant plus que l'Espagne se targue de justice universelle, ses tribunaux poursuivant le Chilien Augusto Pinochet, ainsi que d'autres ex-dictateurs ou bourreaux d'Amérique latine.

Les quatre clefs de voûte de la transition démocratique et de la réconciliation supposée des deux adversaires de la guerre civile, l'Espagne de gauche et l'Espagne de droite, furent la restauration de la monarchie en la personne du roi Juan Carlos I^{er}, une régionalisation destinée surtout à apaiser l'indépendantisme basque et catalan, le pardon ►►►



Analyste politique,
directeur de
LatinReporters.com

►►► réciproque sans esprit de revanche (avec silences institutionnels) et la concertation entre le gouvernement et l'opposition sur les grandes questions d'État. Ce consensus historique se lézarda en 2003 lorsque, malgré une opposition massive évaluée par divers sondages à plus de 80 % des Espagnols, le gouvernement conservateur de José Maria Aznar envoya un contingent militaire en Irak pour y soutenir la guerre menée par les États-Unis. La victoire aux législatives du 14 mars 2004 de l'actuel Président du gouvernement, le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, a élargi cette brisure, car son succès est entaché d'une odeur persistante de poudre. Les conservateurs du parti populaire (PP) sont en effet persuadés qu'ils seraient toujours au pouvoir si le 11 mars 2004, trois jours avant les élections, des bombes islamistes n'avaient pas massacré 191 banlieusards et blessé près de 2 000 autres dans quatre trains arrivant à Madrid à l'heure de pointe. Des députés du PP et quelques journalistes vont jusqu'à soupçonner une complicité au moins passive dans ces attentats de secteurs de la police qu'ils croient inféodés aux socialistes. L'arithmétique électorale et ses conséquences politiques ont également accéléré la résurgence de l'hostilité entre les deux Espagne idéologiques. Les socialistes de M. Zapatero ne disposant que d'une majorité parlementaire relative, ils ont négocié avec les écologistes-communistes d'Izquierda Unida (IU, Gauche unie) et les indépendantistes d'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC, Gau-

L'ARITHMÉTIQUE
ÉLECTORALE ET SES
CONSÉQUENCES
POLITIQUES ONT
ÉGALEMENT ACCÉLÉRÉ
LA RÉSURGENCE DE
L'HOSTILITÉ ENTRE LES
DEUX ESPAGNE.

che républicaine de Catalogne) un pacte interdisant tout accord avec le PP.

La gauche seule assume donc la paternité des décisions du gouvernement Zapatero. Les plus controversées sont la légalisation du mariage homosexuel avec droit à l'adoption d'enfants, la régularisation massive d'immigrés, la réduction dans les écoles du poids de la religion, l'offre d'un dialogue aux terroristes basques de l'ETA, une « alliance des civilisations » avec le monde musulman, l'appui au néonationalisme catalan dans un projet fédéraliste de refonte des autonomies régionales et la création d'une commission interministérielle pour élaborer, par respect à la « mémoire historique », une loi rendant justice aux victimes du franquisme. Ouverture de fosses communes de la guerre civile, révision des procès de républicains condamnés, indemnisation des familles de fusillés, de blessés et d'emprisonnés par la dictature et nettoyage des milliers de rues et de places espagnoles de leur nom ou symboles encore franquistes sont ainsi théoriquement au menu du gouvernement Zapatero. Il affiche néanmoins une soudaine prudence sur ces

questions brûlantes. Petit-fils d'un capitaine de l'armée républicaine fusillé en 1936 par les franquistes, le dirigeant socialiste est prié par ses alliés écologistes-communistes et catalans de transformer en « musée pédagogique » dénonçant les crimes de la dictature la tombe pharaonique de Franco, creusée dans la roche d'El Valle de los Caidos (« La Vallée de ceux qui sont tombés ») par des prisonniers politiques, à 50 km au nord-ouest de Madrid. Une croix haute de 150 mètres surmonte ce mausolée.



Trois des quatre clés de voûte de la transition démocratique – pardon réciproque, concertation entre gouvernement et opposition, philosophie de la régionalisation – sont ainsi remises en question aujourd'hui. Seule la monarchie, restaurée selon le vœu de Franco, est épargnée. Selon un sondage du quotidien centriste *El Mundo*, 41,3 % des Espagnols estimeraient que le gouvernement Zapatero « rouvre les blessures du passé », contre 25 % croyant au contraire que la politique gouvernementale contribuera à l'effacement définitif des rancœurs. Un tiers des interrogés ne se prononce pas. Le PP accuse M. Zapatero d'être le chef de gouvernement « le plus radical » depuis la fin de la dictature franquiste. L'ex-ministre conservateur des Affaires étrangères Josep Piqué prétend que le dirigeant socialiste « ne partage pas l'esprit de la transition » et ne croirait qu'en « la légitimité des vaincus » de la guerre civile. Faute d'une force parlementaire suffisante (le PP contrôle tout de même 42 % des députés), la droite sociologique, politique et religieuse espagnole, revenue dans les derniers sondages au niveau des socialistes, surprend en dominant la rue, comme la gauche autrefois. Contre une éventuelle négociation du gouvernement

avec les Basques de l'ETA, puis contre le mariage homosexuel et enfin contre le projet socialiste de réforme de l'éducation, cette droite sociologique et tranquille (l'extrême droite n'a aucun député ni sénateur) a mobilisé à trois reprises cette année des centaines de milliers de manifestants à Madrid. Après trente ans d'une transition qui ne semble donc pas avoir consolidé le pardon, les deux Espagne cohabitent comme à contrecœur. Mais dramatiser serait déplacé. L'universalisation des droits de l'homme et la démocratie commune européenne ont propulsé les Espagnols à des années-lumière de la barbarie du passé. ■

« Après trente ans
d'une transition
qui ne semble pas avoir
consolidé le pardon, les
deux Espagne cohabitent
comme à contrecœur. »